

DIGITALISATION, NUMÉRISATION, UBÉRISATION...

Economie de progrès ? Régression pour les travailleur.euses ?

Tout le monde en parle ! La révolution numérique représenterait la société de demain. Les grands auteurs de science-fiction imaginaient que des machines feraient le travail à la place des humains. On se rend compte que c'est le travail qui se déplace vers les machines, et que les nouvelles technologies charrient d'autres formes de travail.

Décryptages et revendications !

Au doigt et à l'œil...

La digitalisation c'est le phénomène croissant d'informatisation et de numérisation des objets ou services qui nous entourent, de nos emplois ou de nos activités personnelles. Selon « l'observatoire du numérique en France », en 2016, 93% des français.es ont un téléphone mobile, 85% ont internet à domicile, 65% possède un *smartphone* avec la 4G. Le temps passé sur internet dépasse celui passé sur la télévision...

Cette transformation numérique se caractérise par sa vitesse exceptionnelle et exponentielle, ce qui la distingue des « révolutions » précédentes. En prenant comme seuil de référence 50 millions d'utilisateur.ices, il a fallu 38 ans pour que la radio y parvienne, 13 ans pour la télévision, seulement 3 ans pour l'internet à domicile et 1 an pour les réseaux sociaux.

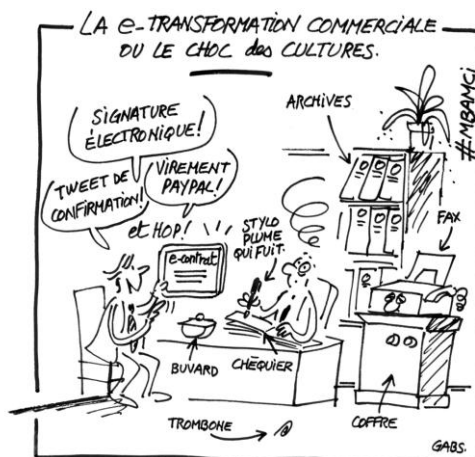
Difficile de nier l'évidence ; le monde se digitalise. Acheter un billet d'avion, une place de ci-

néma, louer un logement, s'informer, s'instruire, faire ses courses, payer, prélever, acheter et lire un livre ou un album, s'acquitter de ses impôts ou de son amende, rencontrer quelqu'un, communiquer, consommer, résister, rire, s'ennuyer... La liste est immense et peu de domaine des services échappent à cette transformation.

Quelles conséquences pour le travail et l'emploi ?

En 2015, la part des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) représenterait près de 7 % du PIB selon l'INSEE et l'OCDE, près de 15% en prenant en compte son impact au cœur des entreprises dont c'est le modèle de développement. Une expansion démesurée pour un secteur encore très récent. Comment ne pas comparer ces chiffres

avec ceux du chômage et de la précarité ? Car un milieu digitalisé, c'est un milieu où les travailleur.euses tendent à disparaître, les client.es étant happés par des automates, machines, sollicitations numériques... Prenons



l'exemple d'un bureau de Poste. Autrefois, on y rentrait pour envoyer un courrier, retirer un colis, effectuer une opération bancaire, etc... Désormais, on peut gérer son compte en ligne, effectuer soi-même l'affranchissement auprès d'un automate, envoyer un mail au livreur pour qu'il réoriente notre colis vers un dépôt-relais. Et finalement, c'est bien l'utilisateur ou le client qui travaille !

Mais toute cette activité transférée vers le ou la client.e ou l'utilisateur n'est pas remplacée. D'où l'explosion des gains de productivité pour les entreprises et administrations, mais qui nie aussi le plus souvent les tâches induites (dysfonctionnements, assistance, reprise des don-

nées..) qui relativisent ces gains. Sans parler des « exclus » de cette digitalisation, ceux ou celles qui n'y ont pas accès pour des raisons techniques, ou financières (ce qu'on appelle la fracture numérique). D'ailleurs l'État ou les entreprises se basent sur ces gains de productivité avérés ou supposés pour supprimer toujours plus d'emplois !

Plus que jamais, Solidaires revendique une réduction du temps de travail, en adéquation avec ce monde où l'activité est partout, où notre clic engendre des emplois en moins, où l'écran tactile, celui du fast-food, de la gare, tout aussi bien que notre téléphone, est un poste de travail dissimulé.

Plus que jamais, partager les richesses c'est partager le travail !

Mais la robotisation, numérisation, digitalisation, engendre d'autres problématiques. Lors d'une journée spécifique organisée par Solidaires, deux sociologues Patrick Cingolani et Guillaume Tiffon les ont exposé à partir d'études réalisées. Quand on exerce son métier dans un espace digitalisé, le sens du travail se brouille, piétinant les repères entre vie privée et vie professionnelle et détériorant parfois les conditions de travail.

● Prenons un.e employé.e d'une « grande surface » qui s'occupe des caisses automatiques. Les études de sociologue démontrent que le travail debout, pendant une demi-journée, au milieu de 6 caisses, est davantage pathogène que le travail assis à une caisse classique pendant 7h. Les sollicitations des clients sont permanentes et pas toujours cordiales, et la tâche consiste à transmettre les procédures de son propre métier, pour mieux le détruire à terme... L'impression de travailler à sa propre perte. Pour l'employeur, l'amortissement des caisses automatiques et leur entretien ne représente qu'une dépense infime, rapportée aux économies de « coûts du travail », lui permettant une plus value qui ne consolide ni les emplois, ni les salaires, mais seulement sa marge de profit.

● Prenons maintenant un.e chercheur/ingénieur dans une grande entreprise. La quotité de travail consacrée à l'essence de son métier - la recherche - se réduit de plus en plus sous les contraintes de l'hyper numérique : reporting, réunions, organisation de planning, doodle, fonctionnement en réseau, usages de datas, avalanche de mails de suivis, de critères de qualité, d'excellence, de performance, indicateurs, gestion administrative, des déplacements, des remboursements, etc... La surcharge informationnelle et communicationnelle en devient anxiogène et chacun se reconnaîtra. Ce qui relève du métier de secrétaire ou d'assistant se retrouve au sein du travail de notre chercheur, obligé d'effectuer ces tâches, grâce ou à cause de la numérisation du travail. Là encore, c'est le patronat qui récupère les bénéfices de la démarche, sans aucune velléité de redistribution.



Pour Solidaires, la priorité est à repenser le modèle de développement économique, ses finalités et ses moyens. Les outils numériques peuvent représenter des atouts pour construire des modes d'organisations du travail, de consommations, de productions, qui prennent en compte les besoins collectifs, le respect de l'environnement, les droits sociaux. Ceci suppose aussi d'investir dans d'autres organisations du travail, dans la coopération, la solidarité, l'auto-organisation voire l'autogestion. Sinon, le numérique ne demeurera qu'une turbine à accélérer les gains de productivité et l'hyper financiarisation de l'économie, provoquant des conflits d'intérêts entre individus ou groupes sociaux, au détriment de la quête de progrès social parfois hypocritement revendiquée par ces laudateurs.

Puisque notre quotidien se digitalise et amène des activités supplémentaires pour les citoyen.nes comme pour les travailleur.euses, si l'on veut que la transformation numérique agrège l'amélioration des conditions de travail, la recherche de son sens, la conquête de nouveaux droits sociaux et environnementaux, abonde à la transformation sociale, il nous faut lutter pour que la numérisation aboutisse à une vraie réduction du temps de travail, expliquée et financée par les marges gigantesques qu'elle provoque. La quête des 32h et même bien au-delà, plus qu'une revendication, devient une solution !

Cybernétique et économie

Le ver est dans le fruit

La cybernétique est la science des mécanismes autonomes et du contrôle, qui met en relation les êtres vivants et les machines dites évoluées. En l'occurrence, l'implantation de puces dans nos corps pour surveiller notre santé, mais aussi et surtout notre consommation. En prise directe avec la digitalisation des moyens de communication et de paiements, l'avenir nous promet un mouchard intégré, dès la naissance, pour contrôler nos identités, nos déplacements, notre temps ou charge de travail, nos achats, notre vie privée, notre liberté au final.

Les multinationales du profit en rêvaient, cette science leur apporterait.

A l'instar des cartes de fidélité et autres abonnements ou *cookies* sur le net, la cybernétique tracera nos achats, incitera aux prochains, stockera les données pour proposer des produits adaptés aux besoins insufflés par la matrice elle-même, etc... Un canevas mercantiliste où le corps est à la fois sujet et objet d'une économie au cœur des chairs.

Ne nous laissons pas implanter !

UBER et contre tous

Avatar de la digitalisation de la société et du monde du travail, la multinationale UBER, connue pour ses taxis *low-coast*, est l'exemple même de la « *start-up* » qui a réussi : créée en 2009, son chiffre d'affaire a dépassé les 50 milliards de dollars en 2016. Le principe : mettre en contact, via des applications mobiles, des utilisateurs (client.es) avec des conducteurs (travailleur.euses). Sauf qu'évidemment, c'est UBER qui constitue sa flotte de conducteurs/taxis, en leur imposant d'avoir le fameux statut « d'auto-entrepreneurs », tout en les dotant de véhicules banalisés et d'uniformes de la marque. Ensuite ? C'est la loi du plus fort... UBER est accusé de concurrence déloyale par les taxis sous licence et de travail dissimulé. En effet, les taxis UBER n'ont pas de contrat de travail, pas d'horaires, ne cotisent pas, n'ont pas de protections sociales ou droit du travail, puisqu'ils et elles sont auto-entrepreneurs... Le moindre pépin de santé équivaut à une perte d'activité et de revenus. De plus, c'est le client qui note, et qui donc écarte les travailleurs plus faibles... pas besoin de plan social, c'est le marché qui décide.

Le concept d'UBER s'étend de plus en plus dans les couches du monde du travail. Appelée « *ubérisation* », le concept d'utiliser des plateformes numériques touche des strates entières de l'économie dite de services. Livraisons, hôtelleries, restaurations, rénovations, dépannages, justice, éducation,

communication, immobilier, même prêts bancaires, tout est possible tant le monde se numérise. *AIRBNB, LYFT, LENDING CLUB, BLABLACAR* voire *LE BON COIN* ; les *start up* abusivement classées dans l'économie collaborative reflètent davantage un partage du business... Car les capitaux s'y infiltrent pour mieux se détourner de la fiscalité ou des cotisations. Et à chaque clic, la base de données s'étoffe, le BIG DATA surchauffe et crame de l'énergie, fichant un peu plus les citoyen.nes en chair à consommer.

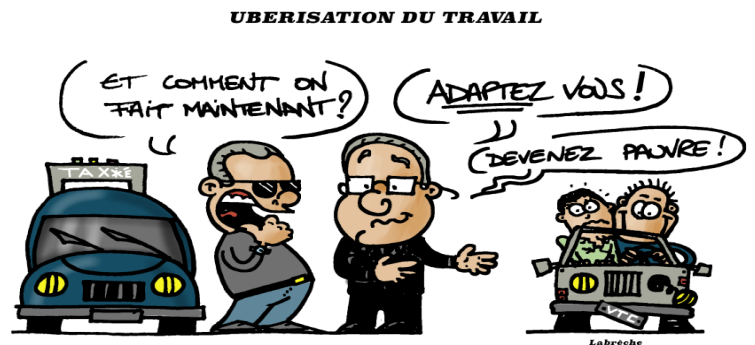
Le monde devient une marchandise, et l'ubérisation en est le supermarché...

Le télétravail ou travail à distance permet également à des entreprises d'ubériser (sous-traiter à des auto-entrepreneurs) une partie de ses activités, notamment dans les domaines et métiers informatiques. Là encore, cette externalisation des coûts annonce une précarisation et une flexibilité accrues des emplois, quand bien même ces personnes seraient volontaires.

Pour Solidaires, l'urgence est à la reconnaissance pour les travailleur.euses « ubérisés ». Payer les gens à la tâche ne saurait se présenter comme un progrès. Sans défendre l'idée de salariat dans son essence, Solidaires

dénonce la multiplication des liens de subordination qu'imposent silencieusement UBER and Co, du donneur d'ordre à la plateforme. Se passer de droit du travail dénote une régression et même une négation des conquêtes sociales. La requalification en contrat de travail des flottes d'UBER signifie l'obligation pour Uber de s'acquitter des cotisations patronales et sociales - donc une participation à la solidarité et à la sécurité sociale, ainsi que des protections sociales. Ne pas déclarer des heures induites s'apparente en réalité à une nouvelle forme de travail dissimulé.

Solidaires doit mener une réflexion pour la syndicalisation de ces travailleur.euses « isolé.es ». Aux côtés de Sud Commerces et Services, Solidaires soutiendra les mobilisations des travailleur.euses, pour réclamer des droits et la condamnation des exploiters d'un autre siècle.



La doxa néolibérale peut proclamer son éclatante victoire avec des décennies de reculs - Code du Travail, inspection du travail, tribunal des prud'hommes. Loin d'un supposé « progrès social » les profiteurs du capitalisme se saisissent des opportunités offertes par les outils numériques pour détricoter, détruire, casser le droit du travail, les acquis sociaux, arrachés par des luttes ouvrières et citoyennes.

Dans la dynamique des idées soutenues par les mobilisations du printemps contre la Loi Travail, Solidaires milite pour davantage de droits et protections sociales. Les créatures du « tout numérique » comme UBER reviennent à ramener le monde du travail à la loi du plus méritant, du plus flexible, du plus disponible, à la loi de l'évaluation en un clic, à la loi de la jungle ultra libérale.

Revendiquons une économie de coopération solidaire, respectueuse de l'environnement, au service de l'émancipation des travailleur.euses, de l'égalité professionnelle, pas ce simulacre de liberté « collaborative », où la subordination vient d'en haut... et d'en bas !